

GRILLE DE SELECTION GAL CŒUR D'HERAULT - PROGRAMME 2014-2020

DATE :

INTITULE PROJET :

N° Principes	Principes	Critères	Éléments d'appréciation justifiant la note	note potentiel le	note	coef	Note pondérée	Référentiels / définitions (* documents à consulter)	
FICHES ACTIONS 1, 2 et 3 : (tout projet)									
PRINCIPES									
0.a	Contribution du projet à la mise en œuvre de la stratégie	Le projet ne répond à aucun des enjeux identifiés dans l'analyse AFOM du diagnostic de territoire de la candidature Leader		0		10	0	Les 21 enjeux du territoire sont listés dans la grille Atout/Faiblesses/Opportunités/Menaces (Synthèse diagnostic de territoire) de la Candidature Leader du Cœur d'Hérault* , page 19.	
		Le projet répond à 1 enjeu identifié dans l'analyse AFOM du diagnostic de territoire de la candidature Leader		5					
		Le projet répond à au moins 2 enjeux identifiés dans l'analyse AFOM du diagnostic de territoire de la candidature Leader		10					
		Bonus multi-axe:							
		Le projet concerne des enjeux identifiés dans l'analyse AFOM du diagnostic de territoire dans 2 axes de la candidature Leader		12					
	Le projet concerne des enjeux identifiés dans l'analyse AFOM du diagnostic de territoire dans 3 axes de la candidature Leader		15						
TOTAL							0	Réfère aux trois axes de la stratégie du GAL: Innovation, Transition, Valorisation	

Note minimum (50%) : 50

PRINCIPES								
0.b	Contribution du projet au développement économique et social du territoire, à la création ou à la consolidation des emplois et/ou d'activités	Le projet ne contribue pas au développement économique et social du territoire, à la création et/ou à la consolidation d'emplois et/ou d'activités		0		10	0	Le projet est jugé dans sa totalité ((par ex. une étude appartient à un projet plus large).
		Le projet contribue au développement économique et social du territoire, à la création et/ou à la consolidation d'emplois et/ou d'activités		5				
		Le projet a pour objet le développement économique et social du territoire, la création et/ou à la consolidation d'emplois et/ou d'activités		10				
TOTAL							0	

Note minimum (50%) : 50

FICHE ACTION 3.1 VALORISATION

Préserver, promouvoir et augmenter la visibilité de l'excellence culturelle, paysagère, patrimoniale et des savoir-faire agricoles et artisanaux du territoire

PRINCIPES						COEF	
3.a	Contribution du projet à la reconnaissance de la qualité des patrimoines, des savoir-faire, des produits et des prestations.	Le projet ne contribue pas à la reconnaissance de la qualité des patrimoines et/ou des savoir-faire et/ou des produits et/ou des prestations		0	10	0	Est entendu par "reconnaissance" toutes formes de référentiels établis: cahier des charges, normes, charte, label, etc "Patrimoines" au sens large: tous types de patrimoines. "Contribution" au sens large
		Le projet contribue à la reconnaissance de la qualité des patrimoines et/ou des savoir-faire et/ou des produits et/ou des prestations		5			
		Le projet comporte un poste de dépense dédié à la démarche de reconnaissance de la qualité des patrimoines et/ou des savoir-faire et/ou des produits et/ou des prestations		10			
3.b	Contribution du projet à la mise en réseau des acteurs, à la structuration des acteurs, à la mutualisation de moyens entre acteurs	Le projet ne contribue pas à la mise en réseau/structuration d'acteurs ou à la mutualisation de moyens		0	3	0	
		Le projet contribue à la mise en réseau/structuration des acteurs ou à la mutualisation de moyens		5			
		Le projet contribue à la mise en réseau/structuration des acteurs et à la mutualisation de moyens		10			
3.c	Projet ayant une dimension collective ou structurante, projet à partenaires multiples et de qualité	Le projet n'intègre pas de dimension collective ou structurante, et ne mobilise aucun partenaire		0	3	0	
		Le projet intègre une dimension collective ou structurante, et mobilise un partenariat de qualité (les modalités de mise en œuvre du partenariat sont décrites dans une convention)		5			
		Le projet intègre une dimension collective ou structurante, et mobilise plusieurs partenariats de qualité (les modalités de mise en œuvre du partenariat sont décrites dans une convention)		10			
3.d	Contribution du projet à l'innovation territoriale	Le projet ne contribue pas à une réponse nouvelle à une problématique et/ou un besoin identifié sur le territoire ET ne mobilise pas de ressources ou atouts locaux ET ne contribue pas à la construction d'un modèle économique durable.		0	3	0	Définition de l'innovation territoriale: "L'innovation territoriale peut se définir comme une réponse nouvelle (ou transférée dans un contexte nouveau) à une problématique et/ou à un besoin identifiés collectivement dans un territoire, en vue d'apporter une amélioration du bien-être et un développement local durable. Son caractère proprement « innovant » repose sur plusieurs éléments caractéristiques qui se combinent. Les deux premiers sont l'adaptation fine de la réponse à un contexte territorial donné et la mobilisation des ressources et atouts locaux. La construction d'un modèle économique durable lui est souvent intimement liée. La capacité à mobiliser les acteurs locaux et notamment les citoyens dans une logique de coconstruction et de coproduction fait également figure de composante clé: l'innovation pour et par le territoire.". Extrait du rapport de Akim oural, avril 2015, "l'innovation au pouvoir".
		Le projet contribue à une réponse nouvelle à une problématique et/ou un besoin identifié sur le territoire ET/OU mobilise des ressources ou des atouts locaux ET/OU contribue à la construction d'un modèle économique durable.		5			
		Le projet contribue à une réponse nouvelle à une problématique et/ou un besoin identifié sur le territoire ET mobilise des ressources et des atouts locaux ET contribue à la construction d'un modèle économique durable.		10			
3.e	Contribution du projet à la connaissance du territoire et à sa promotion	Le projet ne contribue pas à la connaissance du territoire et/ou à sa promotion		0	1	0	Refère à la connaissance "technique" (étude, diagnostic sur le territoire, ...) ou l'action de "faire connaître", découvrir.
		Le projet contribue à la connaissance du territoire et/ou à sa promotion		10			
TOTAL						20	0
				Note minimum (60%) :		120	

TOTAL des coefficients appliqués	40
TOTAL NOTE pondérée	0
NOTE FINALE sur 10	0,00

Conclusion du Comité de programmation: